

Communiqué de Presse
Vendredi 15 décembre

Michèle Rivasi invite ENEDIS à respecter ses engagements et à participer à un débat public le 12 janvier 2018

Le conseil municipal de Valence a voté à l'unanimité lors du précédent conseil municipal du 27 Novembre 2017 un vœu demandant à ENEDIS de participer à un débat lors d'une réunion publique afin que les valentinois qui se posent très justement des questions autour du déploiement du compteur LINKY reçoivent les informations contradictoires. Il avait également été demandé à la responsable territoriale de ENEDIS présente ce jour-là d'instaurer un moratoire en attente de cette réunion d'information.

Ce vœu rappelait à ENEDIS l'arrêté du maire de Valence, M. Daragon, du 15 Novembre 2017 demandant à ENEDIS de « prendre en compte le refus expressément exprimé par tout abonné valentinois de voir remplacer le compteur qui équipe son logement »

Nous remarquons aujourd'hui qu'ENEDIS refuse de participer à un débat lors d'une réunion publique tout en continuant de déployer son compteur et ce même chez des citoyens qui avait explicitement demandé par courrier recommandé au maire et à ENEDIS à ce qu'il ne soit pas installé chez eux. Nous

Ainsi, ENEDIS ne respecte pas les engagements pris la responsable territoriale Drôme-Ardèche devant le conseil municipal de Valence.

Nous demandons donc à ENEDIS :

- De participer au débat organisé le 12 janvier à 20h00 au parc expo de Valence
- De suspendre l'installation des compteurs linky en attendant cette réunion
- De s'engager à ce que suite à cette réunion les techniciens d'ENEDIS n'installent pas de compteur LINKY chez les personnes qui expriment leur refus par courrier recommandé

Michèle Rivasi
Conseillère Municipale de Valence
Députée européenne